

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Forbach (57600)

## Réponses de Lucien Terragnolo, au nom de la liste « Lucien TERRAGNOLO »

— le 05/03/2020 à 09:47 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Sur le principe, je suis d'accord. Cela se fera obligatoirement en concertation avec toutes les parties prenantes. Je cite sans être sûrement complet : responsables de la voirie, des riverains, des associations de cycliste, services de sécurité routière (police, gendarmerie).

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Oui je suis favorable. Mais la composition de ce comité ne doit pas avoir des ultras du vélo, mais des gens pragmatiques sur le sujet. Au passage je vous signale que je suis moi-même cycliste et je roule sur la route. Les cyclistes sur les trottoirs ne sont pas à leur place.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : depuis les quartiers résidentiels et les communes voisines de l'agglomération.

Oui tout à fait d'accord.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Achever le projet de piste cyclables en site propre avenue Saint Rémy (quelque soit la configuration finale) et étudier la faisabilité d'une continuité, rue Nationale, pour planifier son aménagement avant la fin du mandat selon les opportunités budgétaires.

Puisqu'il s'agit d'une obligation européenne d'installer des pistes cyclables dès lors que l'on construit ou répare une voie, il va bien falloir le prendre en compte. En revanche, prévoir des aménagements alors que le flux est très faible au plan intellectuel, il y a quand même un étonnement. L'usage régulier du vélo procède d'un changement de mentalité qui n'est pas engagé.

#### Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers et les dispositions du code de la route spécifiques au vélo

Dès lors que cela apporte un supplément de sécurité et favorise la coexistence vélos/véhicules motorisés.

#### Action n°6 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment au Creutzberg, à la Petite Forêt et dans les futurs aménagements autour du Conservatoire de musique et de danse.

Sur le principe oui. Mais à étudier sérieusement de la faisabilité d'un tel projet et du choix des voies pour ces aménagements.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°7 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Sans problème.

### Action n°8 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Oui. Cela semble utile et pratique dès lors d'un usage généralisé du vélo.

### Action n°9 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Sur le principe oui. Voir les endroits où le faire.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°10 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Absolument d'accord.

### Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.  
*Équiper les services municipaux de vélos de service et de vélos-cargo à assistance électrique.*

Pourquoi pas pour le symbole ou l'exemple, mais dès lors que c'est que pour l'exemple, je trouve cela factice et insincère. Si c'est une facilité de déplacement offerte, les habitants s'approprient naturellement l'usage régulier du vélo.

### Action n°12 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A voir. Pas fermé sur ce genre d'évolution. Mais il faut en mesurer les incidences.

## Commentaires généraux

Favorable à une place pour le vélo dans la cité. Mais c'est une question d'abord de culture pour voir se généraliser dans nos villes l'usage du vélo. Dans les campagnes autrefois l'usage du vélo était naturel parce qu'il n'y avait pas ou peu de moyens de déplacements. En ville, c'est très différent. Avec des infrastructures adaptées, l'habitant urbain pourra y être incité dès lors qu'il y aura facilité d'utilisation, coût réduit, et confort supplémentaire avec un niveau élevé de sécurité.